

## CONVOCATION

Les membres du Conseil général de Neyruz FR sont convoqués, conformément aux articles 34 et 38 de la Loi sur les communes (LCo), à la séance du Conseil général qui aura lieu le

**Mardi 7 octobre 2025 à 19h30 à la grande salle de l'Aigle Noir à Neyruz**

### Ordre du jour :

1. Accueil et bienvenue
2. Approbation du procès-verbal de la séance du Conseil général du 13 mai 2025
3. Communications du Bureau du Conseil général
4. Election d'un.e scrutateur.trice au sein du Bureau du Conseil général
5. Election d'un.e scrutateur.trice suppléant.e au sein du Bureau du Conseil général
6. Communications du Conseil communal
7. Présentation de l'avant-projet du Périmètre scolaire
8. **Message n° 2025/78** Crédit additionnel "Aigle Noir"
  - Rapport de la Commission financière
  - Présentation
  - Vote
9. **Message n° 2025/79** Rapport de gestion 2024 La Neyruzienne
10. **Message n° 2025/80** Rapport de gestion 2024 Neyergie SA
11. **Message n° 2025/81** Règlement communal concernant la mise à disposition et le subventionnement des places d'accueil extrafamilial de jour
  - Rapport de la Commission financière
  - Présentation
  - Vote
12. **Message n° 2025/82** Planification financière, compte d'investissements, 2025-2036
  - Rapport de la Commission financière
  - Présentation
13. **Postulat n° 2025/07** Du groupe AveN « Déchets alimentaires : pour une solution accessible, propre et durable »
  - Présentation
  - Vote
14. Divers

Dans la mesure du possible et afin de faciliter le bon déroulement de cette séance, le Bureau du Conseil général émet le souhait que les Chef-fe-s de groupes et Conseillers-ères généraux-ales désirant aborder un point dans les divers le communiquent à l'avance via le formulaire disponible sur le site internet : <https://www.neyruz.ch/politique/conseil-general> onglet instruments parlementaires, par écrit à : [bureau cg@neyruz.ch](mailto:bureau cg@neyruz.ch) .

Une verrée aura lieu en fin de séance pour tous ceux et celles qui le souhaitent !

Le Bureau du Conseil général